

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice: 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la guestion 4). M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN. Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents:

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote: M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET:

44 - Animations commerciales - Attribution de subventions aux associations de commerçants et artisans

Animations commerciales Attribution de subventions aux associations de commerçants et artisans

Rapporteur: M. l'Adjoint MORTON

Le Conseil Municipal de Besançon soutient depuis plusieurs années les associations de commerçants et d'artisans et les regroupements professionnels dans leur programmation annuelle.

I - Inter bio Franche-Comté

Inter bio Franche-Comté organise la «14^{ème} Fête du Printemps Bio», les samedi 13 et dimanche 14 mai 2017.

Cette manifestation éco-responsable se déroulera place Granvelle à Besançon et propose un week-end festif placé sous le signe de la production bio locale :

- une trentaine d'exposants sur le marché de producteurs et artisans locaux.
- un espace restauration et buvette,
- un point information.

Un programme festif viendra compléter le marché des saveurs avec des animations (jeux créatifs, ateliers culinaires, concert le samedi soir, et balades en calèche le dimanche...).

Le budget de cette opération s'élève à 12 750 €. Le soutien de la Ville de Besançon est sollicité à hauteur de 2 000 €.

II - Syndicat des Marchés de France

Le Syndicat des Marchés de France est le partenaire privilégié de la Ville de Besançon dans l'organisation des marchés de plein vent et leur dynamisation.

Il a organisé notamment en décembre l'opération «Noël au Marché», expérience qualitative de structuration et d'organisation du marché des samedis et dimanches de décembre 2016.

Il est proposé de soutenir les actions de ce syndicat professionnel à hauteur de 3 000 €.

III - Animations quartier des Chaprais

L'association Commerce et Artisanat aux Chaprais est un acteur incontournable de l'animation commerciale du quartier des Chaprais. Chaque année, elle propose des temps forts qui rencontrent un vif succès :

- La Course cycliste des Chaprais

Chaque année l'association organise une édition du critérium cycliste des Chaprais en collaboration avec le BRC cycliste et l'ASEB, la «déferlante roller».

Cette animation sportive, qui aura lieu le vendredi 9 juin, a pour vocation de drainer un public autre que celui habituel, avec pour corollaire la promotion des activités commerciales et artisanales du quartier des Chaprais et la découverte des spécificités du quartier.

Le circuit, rue de Belfort (niveau BPFC) / Rue des Chaprais / Rue de la Cassotte / Rue de la Liberté / Rue des Deux Princesses / Rue Alexis Chopard / Rue de l'Eglise / Rue du Pater / Rue de Belfort, conseillé par les services techniques (sport et voirie), est identique à l'édition 2016.

Le budget de cette opération promotionnelle s'élève à 5 000 € qu'il est proposé d'abonder à hauteur de **1 500 €.**

- Le Troc des Chaprais

Cette année, le Troc des Chaprais se déroulera le dimanche 3 septembre 2017, entre les Instants Gourmands et la cavalcade de Saint-Ferjeux. Ce sont ainsi trois week-ends successifs d'animation qui seront proposés aux Bisontins.

De la rue de Belfort à la place Flore, 250 exposants accueilleront les visiteurs, lesquels profiteront des commerces sédentaires du quartier et des différentes animations place de la Liberté.

Une aide de **4 000 €**, reconduisant les soutiens des années précédentes, est demandée pour cette opération.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 10 500 €, sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme, Pour le Maire, La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54 Contre: 0 Abstention: 0 Préfecture du Doubs

Reçu le 14 AVR. 2017

Contrôle de légalité